

crédit et d'épargne sous le nom de *caisse populaire* de Lévis. Cette institution, qui commença ses opérations le 23 janvier 1901, inaugurerait hardiment un " type " inconnu en Europe, et dont le succès est aujourd'hui aussi éclatant que solide. C'est à tel point qu'il provoque même l'admiration des incrédules de la première heure et des chefs du mouvement européen.

Après quelques années de patiente expérimentation, le succès augmentant toujours, M. Desjardins céda enfin aux demandes pressantes qui lui venaient de toutes parts. Il commença à faire connaître son oeuvre à travers la province et à l'étranger. Son activité et son intelligente propagande a porté des fruits puisque, aujourd'hui, on compte plus de 200 *caisses populaires* sur le continent américain.

En 1911, M. Desjardins était invité par le gouverneur du Massachusetts à faire connaître son système dans cet état. Il passa deux mois à Boston où il donna un grand nombre de conférences et fonda plusieurs *caisses populaires*. Il collabora très activement à la rédaction de la loi de cet état. Le comité des banques de la Législature lui demanda le secours de ses lumières et de son expérience. Son succès fut complet puisque la loi fut adoptée unanimement par le comité et par la Législature.

En octobre 1912, M. Desjardins se rendait à New-York sur l'invitation de la *Russell Sage Foundation*, institution philanthropique qui s'occupe de l'amélioration des classes populaires. Pendant huit jours il donna des conférences devant les hommes de la haute finance, de la banque et des institutions économiques. Un peu plus tard, la Législature de New-York adoptait un projet de loi pour légaliser les *caisses populaires* dans cet état.

En décembre 1912 M. Desjardins était invité par le président Taft à prendre part aux travaux de la conférence des gouverneurs des états de l'Union américaine convoquée spé-